
Résultats des élections européennes : La Coopération Agricole appelle le nouveau Parlement à qualifier la production agricole et alimentaire d'intérêt général majeur européen

La Coopération Agricole prend acte des résultats des élections européennes de ce dimanche 9 juin 2024.

Durant toute cette campagne, La Coopération Agricole s'est mobilisée pour sensibiliser les associés coopérateurs aux enjeux de l'élection tout en les incitant au vote et à porter leurs problématiques auprès de l'ensemble des candidats.

Au-delà des résultats nationaux et des conséquences nationales du scrutin européen, et face aux enjeux considérables auxquels l'Europe fait face sur les plans géopolitique, climatique, énergétique et alimentaire, La Coopération Agricole rappelle qu'il est indispensable de remettre les acteurs de l'alimentation au cœur du projet européen.

L'Europe doit être un **levier de compétitivité** en favorisant l'organisation des productions et l'émergence de modèles résilients pour faire face aux crises et aux évolutions climatiques dont on sait qu'elles seront très différentes d'une région à l'autre du continent européen.

Elle doit aussi **accélérer les programmes de recherche et d'innovation notamment dans le domaine des transitions**. Les transitions imposent des contraintes et exigent des moyens importants, l'Europe **doit permettre d'accompagner et prendre en charge les risques pris par les agriculteurs et leurs entreprises**. Le Pacte vert doit être rééquilibré pour aligner les objectifs avec les moyens, et répondre à l'ambition de l'Union Européenne en matière d'autonomie stratégique. Nous le rappelons l'agriculture et l'alimentation font partie des domaines clefs et prioritaires.

La Coopération Agricole le réaffirme : le périmètre européen est le seul pertinent pour les agriculteurs et leurs coopératives à condition d'y mettre les moyens :

- **des moyens politiques** avec la création d'une Vice-Présidence agriculture et alimentation et ruralité ;
- **des moyens financiers** pour encourager l'organisation économique des productions et la structuration des filières à travers la PAC, et accompagner les transitions ;
- **des moyens réglementaires** : par une réciprocité des normes intra et extra communautaire, et pas de surtransposition en France.

La Coopération Agricole invite les nouveaux eurodéputés à s'engager dans un dialogue constructif et à s'emparer des 25 propositions pour Plus et Mieux d'Europe au service de la souveraineté alimentaire européenne, de la compétitivité, des transitions, et de la défense du modèle coopératif.

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

